

l'historien est donc superflu ; celui du document semble trop vague pour ne pas se prêter aux deux interprétations et dès lors n'en patronner aucune.

En ce qui regarde Sanctus, on est également partagé. En effet dans la relation, entre les martyrs qui ont succombé, après avoir lassé la cruauté des bourreaux, Sanctus est désigné comme diacre de Vienne « *διακονος απο Βιεννης* ». Se douterait-on que cette simple préposition *απο* ait fait couler des flots d'encre ? qu'elle ait occupé et torturé traducteurs et commentateurs ? L'expression grecque signifiait-elle que le noble héros était natif de Vienne ou bien qu'il y exerçait les fonctions de son ordre ? Dans ce dernier sens, était-il simplement ministre de son évêque urbain, ou était-il un délégué de Pothin, instruisant les néophytes indigènes et les groupant pour la prière et pour l'aumône ? Selon la thèse qu'on adopte, on incline là ou là. Mais si la grammaire est insuffisante pour débrouiller l'énigme, qu'on s'en rapporte à Eusèbe lui-même et on apprendra de sa bouche que Sanctus était originaire de la ville de Vienne ; il le répète précisément dans un fragment des Actes des martyrs. C'est net et il faut chercher autre part des arguments pour ou contre l'existence de deux chrétientés séparées.

Le dernier des textes allégués a moins de brièveté : on décidera s'il est plus suggestif, dans la question, que les deux précédents. « On saisissait chaque jour, dit le rédacteur « anonyme, des chrétiens dignes de compléter le nombre « des premiers, de telle sorte que tous ceux des deux Églises, « que distinguait leur zèle et par qui principalement se « tenaient debout ensemble les affaires d'ici, se trouvaient « réunis en prison. » Nous citons le mot à mot rigoureusement rapporté par Mgr Bellet : la fidélité rachète l'élégance dont il est dépourvu.